

## DISCOURS DU PREMIER MINISTRE : UNE LUEUR D'ESPOIR DANS LA TEMPÊTE !

**Paris, le 16 juillet 2020 – Hier, le discours de politique générale était particulièrement attendu par les entreprises de travaux publics qui craignaient une absence de mesures relatives à la relance de l'investissement public au niveau national comme local. Les annonces du Premier ministre ont donné une large place au soutien à l'investissement des collectivités territoriales orienté vers le développement durable et l'aménagement du territoire et sont donc aujourd'hui accueillies très favorablement par la profession.**

La relance par l'investissement public dans les infrastructures est préconisée par de nombreux économistes en raison des effets rapides et positifs identifiés pour l'ensemble de l'économie. A fortiori de nombreux chantiers **cités par le Président de la République et le Premier Ministre** participent à la transition écologique qu'il s'agisse des projets à l'échelle nationale comme des projets dans les territoires. Ces derniers pourraient s'inscrire utilement dans les contrats territoriaux de relance et de développement écologique évoqués lors du discours de politique générale. Convertir l'éclairage public, développer massivement les pistes cyclables, promouvoir les énergies renouvelables, déployer des bornes de recharges électriques, engager la remise en état du patrimoine d'infrastructures et notamment des canalisations d'eau et des petites lignes ferroviaires, finaliser le déploiement du THD et de la fibre optique sont autant d'exemples mentionnés.

Comme d'usage néanmoins, la question du financement reste en suspens. Sur les 20 milliards d'euros annoncés pour l'écologie, quelle sera la part effectivement consacrée aux infrastructures ? Les besoins sont clairement identifiés et représentent à eux seuls **près de 10 milliards d'euros de financement complémentaires par an**. Ils s'ajoutent aux besoins de financement des opérateurs de mobilités pour combler les pertes de recettes et ne peuvent en aucun cas être de nouveau retardés.

**S'agissant des grands projets (mobilités et énergie), les besoins de financement complémentaires sont aujourd'hui estimés à 2,5 milliards d'euros par an** : ils sont au cœur de la transition vers une économie décarbonée. Par exemple, le Grand Paris Express, le Canal Seine Nord Europe, la liaison Lyon-Turin, les LGV (Bordeaux - Toulouse / PACA et la gare souterraine de Marseille Saint-Charles / Rhin-Rhône avec l'achèvement de liaison Belfort-Mulhouse / Montpellier-Perpignan...).

**S'agissant des projets de transition écologique dans les territoires, les besoins de financement complémentaires ont, quant à eux, été estimés à environ 7,5 milliards d'euros par an** : l'essor des infrastructures de mobilité décarbonée, le développement des énergies renouvelables et des réseaux électriques, la préservation des ressources en eau et des milieux naturels, la résilience des territoires au changement climatique représentent des chantiers rapides à mettre en œuvre et qui, mis bout à bout, contribueront à changer la donne écologique dans les territoires.

Pour Bruno Cavagné, Président de la FNTP :

*« Après des semaines d'incertitude quant aux priorités du Gouvernement en matière de relance économique, le Premier ministre semble porter une ambition forte en matière de développement écologique des territoires en s'appuyant sur la régénération et le déploiement d'infrastructures. Je ne peux que m'en réjouir en attendant sa traduction opérationnelle et financière le plus rapidement possible. »*

### CONTACT PRESSE :

Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)

Contact Havas : Manon GAUDEFROY, [manon.gaudefroy@havas.com](mailto:manon.gaudefroy@havas.com), 07 88 61 74 01

Contact FNTP : Sophie CAHEN, [cahens@fntp.fr](mailto:cahens@fntp.fr), 07 84 17 75 93

### À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) @FNTF\_info